



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 9
participants
Ergothérapeute
confronté à la
préconisation
d'outils en
informatique
destinée à
des personnes
présentant une
déficience visuelle.

PRÉ-REQUIS

Questionnaire
préformation.

COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :
2 ET 3

La maîtrise de l'outil informatique est un atout majeur et un facteur d'autonomie pour les personnes en situation de handicap visuel. Il existe actuellement de nombreuses solutions. Le choix des outils informatiques adaptés à la situation visuelle, au contexte social ou professionnel de chacun est le préalable indispensable à l'acquisition de cette autonomie. L'accompagnement de la personne déficiente visuelle dans le choix des outils informatiques adaptés nécessite une bonne compréhension des spécificités de l'usage de l'informatique par les personnes déficientes visuelles et une capacité à orienter vers les produits adaptés. Cette formation permettra de comprendre ces spécificités d'usage afin de préconiser des outils informatiques adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Réaliser une évaluation des besoins, en solutions informatiques, d'une personne avec déficience visuelle
- Préconiser des outils adaptés à la situation de la personne déficiente visuelle
- Rechercher les ressources nécessaires à la réalisation du projet de la personne

Contenu

De l'usage de l'informatique par les personnes déficientes visuelles

Personnes malvoyantes : difficultés / moyens et outils de compensation/ contraste, gros caractères
Personnes aveugles : difficultés/ moyens et outils de compensation/ l'accessibilité numérique

Les outils existants

- Informatique
- Lecteurs d'écran
- Logiciels d'agrandissement
- Dispositifs braille informatique
- Téléphonies et tablettes adaptées

Préconisation

- Évaluation des habitudes de vie au regard de la situation de handicap
- Évaluation de la situation visuelle et des besoins
- Orientation et aide au choix des outils adaptés
- Les relais et les lieux de conseil adaptés
- Les intervenants : informaticien/ ergothérapeute/ autres

Modalités pédagogiques

- Cours Magistral
- Mise en situation d'usage de lecteur d'écran/ logiciel d'agrandissement/ Présentation de matériel
- Remise de supports pédagogiques et de références bibliographiques pour une maîtrise des outils

Modalités d'évaluation

- **Recueil des attentes** selon un questionnaire préformation : demande d'informations sur le public suivi (enfants, adultes, personnes âgées déficientes visuelles), sur les outils de compensation déjà connus et le niveau de maîtrise de l'outil (connaissances théoriques/ pratique quotidienne).
- **Évaluation des acquis :**
 - Questionnaire de fin de formation avec des questions clés concernant la connaissance de l'informatique adapté aux personnes déficientes visuelles.
 - Réalisation en fin de formation d'un exercice de paramétrage d'un logiciel de basse vision ou d'usage de lecteur d'écran (fonctionnement simple utile à la démonstration de l'outil).
- **Évaluation de la satisfaction :** questionnaire de fin de formation sur la qualité des intervenants, la cohérence entre les objectifs et les actions réalisées, sur les thématiques choisies et les moyens pédagogiques.
- **Évaluation de l'impact de la formation** après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formateurs de la FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE www.aveuglesdefrance.org

Fernando PINTO DA SILVA, Formateur en informatique adapté, exerce à la Fondation des Aveugles de France.

Denis BOULAY, Expert en accessibilité numérique, exerce à la Fondation des Aveugles de France.

Elsa DESBOIS, Ergothérapeute exerçant auprès d'adultes déficients visuels à la Fondation Hospitalière Sainte Marie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

28 HEURES Tarif non adhérents : **856 €** Tarif adhérents : **776 €**

LIEU : Paris 15 (Fédération des Aveugles de France)